



Achat prématuré d'une voiture neuve avec reprise.

Par **etiab**, le **18/06/2012** à **07:28**

Bonjour,

Ceci est un appel à l'aide très urgent.

Je vais essayer de vous exposer rationnellement les faits (désolé, ça risque d'être long...) :
Vendredi 15 Juin je suis allé à Toulouse pour une réparation sur ma voiture chez Toyota Labège.

J'ai vu un commercial qui a fini par me faire signer un bon de commande pour une Toyota Yaris Hybride neuve, avec reprise de mon véhicule actuel (valeur Argus : 5500 €).

Il m'a fait sortir beaucoup de papiers pour en faire des photocopies, et m'a fait signer beaucoup de documents sans que je ne les lise...

Je lui ai donné un acompte par chèque de 1000 €.

Il a refusé ma demande d'emprunt.

Le 16 Juin j'ai téléphoné au commercial pour annuler toutes mes transactions, mais il n'a rien voulu savoir, arguant que j'avais tout signé, vendu mon auto et versé un acompte.

J'ai très peur maintenant : si je persiste je risque de perdre 6500 €, si j'accepte je paye 12236 € au total à Toyota. Je suis titulaire de l'Allocation Adultes Handicapés à taux plein : je me sens financièrement coincé à présent.

Je vous remercie d'avance de vos conseils.

Bien cordialement,

etiab

PS : Ma voiture est en ma possession.

Le vendeur Toyota ne m'a laissé qu'un seul document : un "exemplaire client" signé par moi du bon de commande avec des informations concernant mon véhicule actuel dans la rubrique

"Véhicule de reprise", à la rubrique "Acompte versé" rien n'est écrit...
Il m'a rendu tous mes papiers, ils sont tous intacts, y compris ma carte grise.